



Habitats d'intérêt communautaire concernés	Tous les habitats marins et terrestres
Espèces d'intérêt communautaire concernées	Toutes les espèces marines et terrestres
Secteur concerné	Ensemble du site Natura 2000

Lien avec les objectifs opérationnels et les autres mesures



Objectifs opérationnels :

- limiter le rejet dans le milieu naturel de contaminants et la dissémination d'espèces non indigènes lors du carénage des navires (plaisance et professionnels) et des équipements immergés (bouées, structures d'élevages, etc.)*

Mesures :

- TM2 - Eaux noires et eaux grises : équipement et sensibilisation
- TM4 - Encouragement de la certification Port Propre

© V. Gervois, OFB

Contexte et problématiques

Le carénage des navires, réalisé sur des aires de travail non équipées, contribue à la pollution du milieu marin et à la dispersion des espèces non indigènes. Bien qu'interdite, la pratique est commune.

Le CEREMA a réalisé, en 2017-2018, une [étude](#) pour recenser les aires de carénage des ports de plaisance, des zones de mouillage et des chantiers nautiques et identifier leur niveau d'équipement. De manière générale, il apparaît que moins de la moitié des aires de carénage recensées sont équipées d'un système de traitement des effluents et moins de 20% ont un traitement satisfaisant en termes de lutte contre les rejets de contaminants dans le milieu. Localement d'autres études plus fines ont été réalisées (cf références).

Le travail est donc à poursuivre afin de compléter le recensement de ces aires de carénage, les équiper d'un système de traitement des effluents compatibles avec la préservation du milieu marin et de sensibiliser les usagers et les gestionnaires aux bonnes pratiques de carénage.

Description des sous-actions

➤ **TM3.1 – Poursuite du recensement des aires de carénage des ports de plaisance, des zones de mouillage et des chantiers nautiques**

En s'appuyant sur les travaux réalisés localement, poursuivre le travail d'enquête afin de compléter à l'échelle du site N2000 les informations sur les aires de carénage. Cette information recueillie par la DDTM est transmise au CEREMA, qui publie en décembre une couche SIG actualisée sur le portail Géolittoral.

➤ **TM3.2 – Poursuite de l'équipement/l'entretien des aires de carénage en système de traitement des effluents et création de nouvelles**

Identifier des sites prioritaires pour l'équipement en installation de traitement des effluents et inciter les gestionnaires à les équiper. Dans des situations pertinentes (pour des zones de mouillage, pour des petits ports d'échouage par exemple) des solutions de mutualisation de ces aires de carénage équipées pourront être étudiées, y compris avec recours à des équipements mobiles. L'agence de l'eau Loire-Bretagne, via son 11^{ème} programme d'intervention, peut [subventionner](#) ces travaux d'équipement à hauteur de 50%. Localement, ces actions sont pilotées par les structures en charge des SAGE.

A terme, il est attendu que les aires de carénage soient toutes équipées d'un système de traitement des effluents compatible avec la préservation du milieu marin.

➤ **TM3.3 – Sensibilisation des gestionnaires des aires de carénage et des plaisanciers aux bonnes pratiques de carénage et d'entretien des carènes des bateaux ainsi qu'aux méthodes de carénage alternatives**

Accompagner les ports dans l'information et la sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques de carénage et à la promotion des pratiques vertueuses pour l'environnement, notamment promouvoir les alternatives aux peintures antifouling avec biocides. Cette sensibilisation passera par la promotion de produits non toxiques issus de la R&D.

Modalités de mise en œuvre

Sous-action	Maître(s) d'ouvrage potentiel(s)	Partenaires potentiels
TM3.1	Gestionnaires des aires de carénage	DDTM, communes, EPCI, CD35 et CD22, Conseil régional de Bretagne, Syndicat mixte en charge des SAGE, Agence de l'eau Loire Bretagne
TM3.2		
TM3.3		

Indicateurs de réalisation

- Pourcentage d'aires de carénage équipées selon les normes requises
- Suivi de la fréquentation des aires de carénage aux normes
- Nombre de campagnes de sensibilisation menées auprès des acteurs de la mer sur les bonnes pratiques de carénage

Références

Référence au Pda du DSF NAMO : action OED08-OE04-AN1

Bilan de l'opération Vague Bleue Carénage

https://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recensementcarenages2018_web.pdf

Biofouling et antifouling biologique. Robert Bunet, 2020. L'agriculture durable Tome 3 Environnement, nutrition et santé (pp.293-312). Presses universitaires d'Aix-Marseille.

Rapport_Antifouling-environnement2019.pdf (ofb.fr)

https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/Rapport_Antifouling-environnement2019.pdf

Livre bleu de la plaisance

<https://www.dinan-agglomeration.fr/content/download/14199/201499/version/1/file/Livre%20bleu%20de%20la%20plaisance%202015.pdf>

[Les écogestes – Ecogestes Bretagne \(ecogestes-amo.fr\)](http://ecogestes-amo.fr)

<https://www.bretagne-info-nautisme.fr/fr/environnement/actualites/accompagnement-des-projets-d-aire-de-carenage-par-l-agence-de-l-eau-loire-bretagne>